MODALITES D'INSCRIPTIONS
ECOLE PUBLIQUE SAINT DIDIER AU MONT D'OR

Pour l'année scolaire 2026/2027, les inscriptions scolaires pour l'école maternelle et élémentaire publique Ennat et Auguste Leger de Saint-Didier-au-Mont-d'Or seront recueillies du 11 Janvier 2026 au 20 avril 2026.

L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans (Cf. la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance).

Comment inscrire mon enfant ?

1) **Pré-inscription auprès de la mairie** : télécharger le **dossier de pré-inscription**, le renvoyer, le compléter et l'accompagner des justificatifs à affairesscolaires@stdidier.com

   Documents à fournir :
   - Votre **livret de famille** (pages des parents et de l'enfant à inscrire) ou l'acte de naissance avec filiation de votre enfant,
   - **Pièces d'identité** des parents et de l'enfant,
   - Un **justificatif de domicile** de moins de trois mois : facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone (hors portable), quittance de loyer d'un bailleur social ou bail de location/acte de vente de moins de trois mois accompagnés de l'une des pièces listées ci-dessus,
   - Le **certificat de radiation** à demander au directeur de l'école actuelle de votre enfant,
   - Pour les parents séparés ou divorcés : le jugement de divorce ou l'attestation précisant la résidence habituelle de l'enfant résidence retenue pour le choix de l'école dans le cas d'un enfant en résidence alternée, signée par les deux parents,
   - **Carnet de santé** (ou certificat attestant les vaccinations)
   - **En cas de résidence alternée** : le jugement de divorce et l'attestation précisant la résidence retenue pour le choix de l'école dans le cas d'un enfant en résidence alternée, signée par les deux parents.

➢ Un **certificat d'inscription à l'école** reprenant toutes les informations relatives à l'école dont dépend votre enfant (adresse, numéro de téléphone), vous sera envoyé lorsque vous aurez procédé à son inscription administrative auprès de la Mairie.

2) **Inscription auprès de l'école** : muni de ce document, de votre enfant et du livret scolaire vous pourrez **finaliser l'inscription** auprès du directeur de l'école, Mr Ghislain HECK qui procédera à son admission.

- **Ecole Ennat et Auguste Leger (Petite Section au CE2)**
  9 place Abbé Boursier (maternelle)
  30 avenue de la République (élémentaire)
  Tel : 06 60 84 36 87
  Mail : ce.0693950u@ac-lyon.fr

- **Ecole Ennat et Auguste Leger (du CM1 au CM2)**
  3 place Martel
  Tel : 04 78 40 07 03/ 06 60 84 36 87
  Mail : ce.0693950u@ac-lyon.fr

RESTAURATION SCOLAIRE / PORTAIL FAMILLES

Le service scolaire vous enverra par mail vos identifiants afin de vous connecter à votre Espace Famille et réserver les **repas de restauration scolaire** de votre enfant.

QUOTIENT FAMILIAL

Les familles ayant un quotient familial inférieur à 3000 peuvent adresser une attestation de quotient familial (CAF) au service scolaire afin de bénéficier d'un tarif aménagé.

- **Service des affaires scolaires**
  34 avenue de la République 69370 ST-DIDIER-AU-MONT-D'OR
  Tel. 04 78 35 02 42 / 06 68 25 67 82
  Mail : affairesscolaires@stdidier.com

SANTE

Il est nécessaire d'informer le directeur d'école en cas d'allergies alimentaires ou d'autres problèmes médicaux (Asthmes…) afin de mettre en place un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé).

TEMPS PERISCOLAIRES

Les inscriptions aux différents **temps périscolaires** (accueils du matin, du soir, les mercredis et les vacances scolaires) se feront auprès de l'accueil de loisirs La Marelle à partir du mois de mai.

- **Léo Lagrange – Site de La Marelle (Maternelle et CP-CE2)**
  Directeur : Matthieu VALLEROTONDA
  32 avenue de La République
  Tel. 04 78 47 82 54 / 06 86 43 22 44
  Mail : enfancestdidier@leolagrange.org

- **Léo Lagrange – Site de St Fortunat (CM1-CM2)**
  Directeur : Matthieu VALLEROTONDA
  32 avenue de La République
  Tel. 04 78 47 82 54 / 06 86 43 22 44
  Mail : enfancestdidier@leolagrange.org